

LISTE D'INDICATEURS DE RISQUE ET D'INCIDENT DE TRAITE, D'EXPLOITATION ET DU TRAVAIL DES ENFANTS EN COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire met en œuvre le **S**ystème d'Information **G**éographique d'**O**bservation et de **S**uivi du **T**ravail des **E**nfants (**SIGOSTECI**) afin de disposer d'une base de données actualisées ainsi que d'un centre de ressource et de partage d'information entre les parties prenantes. Le SIGOSTECI a vocation à établir une cartographie des risques ainsi que des incidents de traite et de travail des enfants sur la base des données disponibles afin de faciliter la planification et la coordination des interventions.

Les indicateurs clés définis ci-dessous constituent le cadre d'analyse indicatif sur la base duquel pourrait être établi la cartographie des risques et des incidents de la traite et du travail des enfants.

Ces indicateurs sont organisés en deux catégories. La première relative aux indicateurs sociodémographiques, géo-spatiaux et contextuels permettront d'établir la cartographie des risques du travail des enfants sur la base des causes profondes du phénomène. La seconde relative aux indicateurs d'incidents de traite et de travail des enfants permettra de mesurer l'ampleur et les manifestations du phénomène.

I- INDICATEURS SOCIODEMOGRAPHIQUES, GEOSPATIAUX ET CONTEXTUELS

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
1	Démographiques	Nombre de ménages	Connaitre les spécificités des ménages	Dénombrer le nombre de ménage	Milieu de résidence
		Nombre de ménages ayant des enfants de 5-17 ans		Dénombrer le nombre de ménage ayant des enfants de 5-17 ans	Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)
		Nombre ou pourcentage de personnes de 18 ans et plus	Connaitre les spécificités des populations	$\frac{Pi \text{ (18 ans et plus)}}{P \text{ total}} \times 100$ <i>Pi</i> = population des personnes âgés de 18 ans et plus <i>P</i> = Population totale	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)
		Nombre ou pourcentage d'enfants (personnes de moins de 18 ans)		$\frac{Pi \text{ (Moins de 18 ans)}}{P \text{ total}} \times 100$ <i>Pi</i> = population des personnes âgés de moins de 18 ans <i>P</i> = Population totale	Groupe d'âge Sexe Niveau d'instruction
		Nombre d'enfants déclarés à l'état civil		Dénombrer le nombre d'enfants déclaré à l'état civil	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
					Groupe d'âge Sexe
2	Branche ou Secteurs d'activités économiques prédominant	<i>Nombre ou pourcentage de travailleurs par branche d'activité</i>	Mesure l'absorption des travailleurs par branche d'activité	$\frac{T_i}{T_{total}} \times 100$ <i>T_i = Nombre de travailleurs pour la branche d'activité i</i> <i>T = Nombre total de travailleurs</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Groupe d'âge Sexe
3	Accès aux mécanismes de protection sociale	<i>Nombre ou pourcentage de personnes enrôlées à la couverture maladie universelle</i> <i>Niveau de fréquentation des centres de santé</i>	Mesure le niveau d'adhésion des populations aux mécanismes de protection sociale	$\frac{W_i \text{ enrôlées à CMU}}{W_{total}} \times 100$ <i>W_i = Population enrôlé à la CMU</i> <i>W = Population totale</i> <i>Enumérer la fréquence déclarée</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Groupe d'âge Sexe Fréquence (Elevé, Moyen, Faible)

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
		Nombre de centre de santé	Mesure la couverture des zones géographiques par un centre de santé	Dénombrer les centres de santés	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Type (CSU, CSR, autres...)
		Nombre de personnel de santé	Évaluer la qualité de service de santé offert par un personnel de santé pour mille habitants	Dénombrer le nombre de personnel de santé	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Sexe Catégorie (Médecin, infirmiers, sage-femmes)
		Nombre ou pourcentage de ménages bénéficiant des filets sociaux productifs	Mesure le nombre de ménage vulnérables assistés	$\frac{Mi \text{ bénéficiaires}}{M \text{ total}} \times 100$ <i>Mi = Ménages bénéficiaires des filets sociaux productifs</i> <i>M = Ménage total</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)
		Distance moyenne au centre de santé le plus proche	Mesure l'accessibilité des populations aux services de santé	$\frac{Di}{N}$	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région,

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
				<i>Di = Distance moyenne de la localité <i>i</i> avec le centre de santé le plus proche</i>	Département, Sous-préfecture, Localité)
				<i>N = Nombre total de localités</i>	
		Disponibilité des médicaments essentiels dans les centres de santé	Évaluer la qualité de service de santé offert par un personnel de santé pour mille habitants	Enumérer la fréquence	Fréquence (Oui, Non)
		Ratio (personnel de santé par population)		$\frac{Psanté}{Population\ totale} \times 1000$ <i>Psanté = Personnel de santé</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)
		Pourcentage d'enfants ayant accès au service de santé		$\frac{Pi\ (5-17\ ans)}{P\ (5-17\ ans)total} \times 100$ <i>Pi = Nombre d'enfants 5-17 ans ayant accès au service de santé</i> <i>P = Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Groupe d'âge Sexe
4	Accès à l'instruction scolaire et à l'apprentissage/for	Nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires, préMS, CEPPE, EEPS) fonctionnelles	Evaluer l'accessibilité des enfants aux infrastructures scolaires	Dénombrer le nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires, préMS, CEPPE, EEPS) fonctionnelles	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région,

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
	Formation professionnelle	Nombre d'écoles primaires fonctionnels		Dénombrer le nombre d'écoles primaires fonctionnels	Département, Sous-préfecture, Localité)
		Nombre de classes passerelles fonctionnelles		Dénombrer le nombre de classes passerelles fonctionnelles	
		Nombre d'établissements secondaires fonctionnels		Dénombrer le nombre d'établissements secondaires fonctionnels	
		Nombre de centres de formation professionnelle fonctionnels		Dénombrer le nombre de centres de formation professionnelle fonctionnels	
		Nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires) avec commodités		Dénombrer le nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires, préMS, CEPPE, EEPS) et primaires avec commodités	
		Nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires) et primaires avec commodités fonctionnelles		Dénombrer le nombre d'écoles préscolaires ou autres (CPC, CPPE, CACE, pré-primaires, préMS, CEPPE, EEPS) et primaires avec commodités fonctionnelles	
		Nombre ou pourcentage d'enfants non scolarisés	Mesure la fréquentation scolaire chez les enfants	$\frac{Pi}{P \text{ total}} \times 100$ Pi = Nombre d'enfants non scolarisés	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
				<i>P</i> = Nombre total d'enfants en âge d'aller à l'école	Groupe d'âge
				$\frac{P_i}{P_{total}} \times 100$	Sexe
		Nombre ou pourcentage d'enfants scolarisés		<i>Pi</i> = Nombre d'enfants scolarisés <i>P</i> = Nombre total d'enfants en âge d'aller à l'école	Niveau d'instruction
		Nombre de jeunes inscrits dans les centres formation professionnel		Dénombrer le nombre de jeunes inscrits dans les centres formation professionnel	
5	Accès aux mécanismes et services sociaux de protection de l'enfants	Nombre de comité de lutte et de suivi du travail des enfants	Mesure la couverture des zones géographique par des mécanismes et services sociaux de protection de l'enfants	Dénombrer le nombre de comité de lutte et de suivi du travail des enfants	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Par acteurs
		Nombre de structures de protection et de prise en charge		Dénombrer le nombre de structures de protection et de prise en charge	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité)
		Nombre de services sociaux		Dénombrer le nombre de services sociaux	Acteurs

N°	Typologie des données	Indicateurs	Utilité	Méthode de calcul	Niveau de désagrégation
		<i>Nombre d'organisation de la société civile</i>		<i>Dénombrer le nombre d'organisation de la société civile</i>	Statut
		<i>Nombre d'organisation professionnelle</i>		<i>Dénombrer le nombre d'organisation professionnelle</i>	
		<i>Nombre de travailleurs sociaux</i>		<i>Dénombrer le nombre de travailleurs sociaux</i>	Milieu de résidence
		<i>Nombre d'enfants pris en charge</i>	Mesure la capacité des structures à apporter une réponse aux différents cas	<i>Dénombrer le nombre d'enfants pris en charge</i>	Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Acteurs Sexe Structure Groupe d'âge Type de prise en charge
6	Programmes et projet de lutte contre le travail des enfants	<i>Nombre de programmes, projets mis en œuvre</i>	Quantifie les projets développés dans les localités	<i>Dénombrer le nombre de programmes et projet de lutte contre le travail des enfants</i>	Milieu de résidence Zone géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localité) Acteurs Statut

II- INDICATEURS D'INCIDENTS DE TRAITE ET DE TRAVAIL DES ENFANTS

2.1- Indicateurs relatifs aux différentes formes de travail des enfants

Indicateurs	Sources & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
Nombre ou pourcentage d'enfants travailleurs (5-17 ans)	19 ^{ème} CIST, Para. 18 ^{ème} CIST Code du travail, Art. 23.2 C138 Arrêté 2017-016 (MEPS/CAB du 2 juin 2017) déterminant la liste des travaux légers	Mesure l'ampleur du phénomène	- Avoir travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence contre une rémunération ou un profit - Avoir effectué dans la période de référence un travail de production de bien principalement pour la consommation du ménage, - Avoir effectué dans la période de référence un travail non obligatoire, non payé - Avoir effectué dans la période de référence un travail comme apprenti ou stagiaire non payé, - Avoir effectué dans la période de référence d'autres activités productives sans rémunération - Statut de domestique, - Enfants non apparentés au chef de ménage, pas scolarisés et impliqués dans les tâches ménagères	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})\text{travailleurs}}{N(5-17 \text{ ans})\text{total}} \times 100$ Ni = Nombre d'enfants de 5-17 ans en situation de travail (remplissant les conditions de travail telles que définies) N = Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans	Milieu de résidence Zones géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
Nombre ou pourcentage d'enfants	Art. 23.2 Code du travail C138, C182	Mesure l'ampleur du	Enfants âgés de 16-17 ans : - Ne travaillant pas plus de 40 heures par semaine	$\frac{Ni(16-17 \text{ ans})}{N(16-17 \text{ ans})\text{total}} \times 100$	Milieu de résidence

Indicateurs	Sources & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
effectuant un Travail régulier	19 ^{ième} CIST	travail autorisé aux 16-17 ans	- Ne travaillant pas la nuit - N'effectuant aucun travail interdit déterminé par l'Arrêté N 2017-017 (MEPS/CAB) du 02 juin 2017 déterminant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants - N'étant exposé à aucun des facteurs de dangerosité (poussière, gaz, bruit excessif, produits chimiques, explosifs...) mentionné par la C182 - Ne travaillant ni dans les Mines et carrières ni dans la construction	Ni = Nombre d'enfants de 16-17 ans effectuant un travail régulier tel que défini dans les conditions N=Nombre total d'enfants âgés de 16-17 ans -	Zones géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités
Nombre ou pourcentage d'enfants effectuant un Travail léger	Arrêté 2017-016 (MEPS/CAB du 2 juin 2017) déterminant la liste des travaux légers C138	Mesure l'ampleur du travail autorisé aux 13-15 ans	Enfants âgés de 13-15 ans : - Effectuant un travail léger conformément à l'Arrêté portant détermination de la liste des travaux légers - Ne travaillant pas plus de 10 ou 14 heures par semaine conformément à l'Arrêté	$\frac{Ni(13-15\text{ ans})}{N(13-15\text{ ans})total} \times 100$ Ni = Nombre d'enfants de 13-15 ans effectuant un travail léger tel que défini dans les conditions citées N=Nombre total d'enfants âgés de 13-15 ans NB : l'âge des enfants est compris entre 13 ans et 15 ans révolu	Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
Nombre ou pourcentage d'enfants	Code du travail, Art. 23.2 Loi 2010-272 du 30 septembre	Mesure l'incidence du travail des enfants	Enfants travailleurs : - Âgé de 5-12 ans - Âgé de 13-15 ans n'effectuant pas un travail léger	$\frac{Ni(5-17\text{ ans})}{N(5-17\text{ ans})total} \times 100$	Milieu de résidence Zones géographique (District, Région,

Indicateurs	Sources & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
effectuant un Travail à Abolir	2010 interdisant la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants Décret N 2014-290 du 21 mai 2014 déterminant les modalités d'application de la Loi sus citée C138, C182 19 ^{ième} CIST		- Effectuant un travail dangereux	<i>Ni = Nombre d'enfants de 5-17 ans effectuant un travail à abolir tels que défini dans les conditions citées</i> <i>N=Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans</i> -	Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
Nombre ou pourcentage d'enfants effectuant un Travail dangereux	Code du travail C182 Arrêté N 2017-017 (MEPS/CAB) du 02 juin 2017 déterminant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants 19 ^{ième} CIST 20 ^{ième} CIST	Mesure la profondeur du travail des enfants	Enfants travailleurs : - Occupés dans les branches d'activité dangereuses (mines et carrières ou les activités de construction) - Exerçant des professions dangereuses telles que mentionnées dans l'Arrêté N 2017-017 (MEPS/CAB) du 02 juin 2017 déterminant la liste des travaux dangereux interdits aux enfants - Travaillant de nuit - Exerçant leurs activités pendant plus de 40 heures par semaine	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{total}} \times 100$ <i>Ni = Nombre d'enfants âgés de 5-17 ans effectuant un travail dangereux tels que défini dans les conditions citées</i> <i>N=Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans</i>	Milieu de résidence Zones géographique (District, Région, Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier

Indicateurs	Sources & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
			- Exposés à des facteurs de dangerosité comme la poussière, le gaz, le bruit excessif, les produits chimiques, les explosifs ...	-	Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction

2.2- Indicateurs relatifs à la traite des enfants

Indicateurs	Source & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
Nombre ou pourcentage d'enfants victimes de traite	Protocole de Palerme Code du travail Loi 2010-272 du 30 septembre 2010 interdisant la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants Décret N 2014-290 du 21 mai 2014 déterminant les modalités d'application de la Loi sus citée Loi 2016-1111 du 08 décembre 2016 relative à la lutte contre la traite des personnes	Mesure l'ampleur du phénomène de la traite	N'allant pas à l'école ou déscolarise, en situation de confiage, vivant sans aucun parent biologique, ayant changé de lieu d'habitation (traite interne) ou de pays (traite transfrontalière) et effectuant un travail des enfants à abolir	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{total}} \times 100$ Ni = Nombre d'enfants de 5-17 ans victimes de traite tel que défini dans les conditions citées N=Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans	Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
Nombre ou pourcentage d'enfants victimes de travail forcé	C29 et C105 Code du travail (Article 3) Loi 2010-272 du 30 septembre 2010 interdisant la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants Décret N 2014-290 du 21 mai 2014 déterminant les	Mesure l'ampleur du travail forcé	- Enfant en situation de migration en Côte d'Ivoire, vivant sans au moins un de ses parents biologiques, recherchant un travail ou effectuant un travail pour lequel une tierce personne a décidé qu'il devait travailler ou a choisi son employeur ;	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{total}} \times 100$ Ni = Nombre total d'enfants de 5-17 ans victimes de travail forcé tel que défini dans les conditions citées	Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier

Indicateurs	Source & Justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
	modalités d'application de la Loi sus citée Loi 2016-1111 du 08 décembre 2016 relative à la lutte contre la traite des personnes Loi 2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du Travail modifiée par l'Ordonnance 2021-902 du 22 décembre 2021		- Enfant en situation de migration en Côte d'Ivoire et dont l'employeur ne le laisserait pas partir ; - Parents, forcés par une tierce personne ayant décidé que l'enfant devait travailler et dont l'employeur ne le laisserait pas partir (ex. servitude pour dette) ; - Parents, forcés par une tierce personne ayant choisi l'employeur de l'enfant et, ce dernier ne le laisserait pas partir ; - Enfant ayant arrêté l'école pour travailler avec les parents et l'employeur ne le laisserait pas partir ; - Enfant ayant arrêté l'école pour travailler avec les parents et, ceux-ci, forcés par une tierce personne, ou une tierce personne a choisi l'employeur de l'enfant. Dans le cadre familial : - Tout enfant dont le travail est à abolir, victime de traite ; - Tout enfant ne vivant avec aucun de ses parents biologiques et contraint de travailler dans le cadre familial	<i>N=Nombre total d'enfants âgés de 5-17 ans</i>	Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction

2.3- Indicateurs relatifs à l'exécution des tâches ménagères

Indicateurs	Sources et justification	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
			Conditions	Méthodes de calcul	
Nombre ou pourcentage d'enfants effectuant des tâches ménagères	19 ^{ième} CIST 20 ^{ième} CIST	Mesure l'ampleur des enfants impliqués dans l'exécution des tâches ménagères	Les enfants ayant réalisé des travaux de fourniture de service pour la consommation du ménage ou de la famille pendant au moins une heure au cours de la semaine de référence des tâches ménagères au cours de la semaine de référence	$\frac{Nip}{Np} \times 100$ Nip = Nombre d'enfants du groupe d'âge <i>p</i> effectuant des tâches ménagères tels que défini dans les conditions citées Np = Nombre total d'enfants du groupe d'âge <i>p</i>	Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
Temps hebdomadaire moyen d'exécution des tâches ménagères par les enfants		Mesure le temps moyen mis par les enfants pour effectuer les tâches ménagères par semaine (en heure)	Somme du Produit du nombre de jours mis à exécuter des tâches ménagères par enfant multiplier par le nombre d'heures de tâches ménagères effectué par jour par enfant rapporté à la population des enfants impliqués dans les tâches ménagères	$\frac{\sum YiXi}{N}$ $\sum$ = Le symbole de Somme Yi = Nombre d'heure moyen d'exécution des tâches ménagères par jour par enfant	Département, Sous-préfecture, Localités) Sexe Groupe d'âge Profession / métier Branches ou secteurs d'activités

				<i>X_i = Nombre de jour d'exécution des tâches ménagères par enfant</i> <i>N = Nombre d'enfants exécutant des tâches ménagères</i>	Statut dans l'emploi Régularité du travail (plein temps, repos, occasionnellement, ...) Fréquentation scolaire Niveau d'instruction
--	--	--	--	---	---

2.4- Indicateurs relatifs aux conditions de travail des enfants

Indicateurs	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
		Conditions	Méthodes de calcul	
Temps hebdomadaire moyen de travail des enfants	Mesure le temps moyen de travail des enfants par semaine	Somme du Produit du nombre de jours travaillés (jours ouvrés) par enfant par le nombre d'heures de travail effectué par enfant par jour rapporté à la population du groupe concerné	$\frac{\sum Y_i X_i}{N}$ $\sum$ = Le symbole de Somme Y_i = Nombre d'heure moyen de travail par jour par enfant X_i = Nombre de jour de travail par enfant N = Nombre d'enfants travailleurs	- Zone géographique (District, Région, Dép, S/P, Localités) - Sexe - Groupe d'âge - Nature de la tâche
Nombre ou pourcentage d'enfants travailleurs blessés au moins une fois au cours des trois derniers mois	Mesure les conditions dans lesquelles les enfants ont travaillé au cours des trois derniers mois	- Enfant en situation de travail - Avoir subi au moins une blessure au cours des trois derniers mois	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{\text{total}}} \times 100$ Ni = Nombre total d'enfants travailleurs de 5-17 ans blessés au moins une fois au cours des trois derniers mois N = Nombre total d'enfants travailleurs âgés de 5-17 ans	- Sexe - Groupe d'âge - Branches d'activités - Secteurs d'activité - Nature de la blessure - Type de travail - Occurrence (fréquence) des blessures - Statut de scolarisation - Calendrier scolaire (pendant les congés ou non) - Calendrier agricole - Zone géographique (District, Région, Dép, S/P, Localités)
Nombre moyen de blessures déclaré par les enfants travailleurs blessés au cours des trois derniers mois		- Nombre de blessure déclarées par les enfants travailleurs rapporté aux enfants blessés au cours des trois derniers mois	$\frac{\sum P_i}{N}$ $\sum$ = Le symbole de Somme	

Indicateurs	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
		Conditions	Méthodes de calcul	
			<i>Pi</i> = Nombre de blessures déclarées par enfant <i>i</i> <i>N</i> = Nombre total d'enfants travailleurs ayant déclaré être blessés au moins une fois au cours des trois derniers mois	
Nombre ou pourcentage d'enfants travailleurs malades au cours des trois derniers mois		- Enfant en situation de travail - Avoir été malade au moins une fois au cours des trois derniers mois	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{\text{total}}} \times 100$ <i>Ni</i> = Nombre total d'enfants travailleurs de 5-17 ans malade au moins une fois au cours des trois derniers mois <i>N</i> = Nombre total d'enfants travailleurs âgés de 5-17 ans	
Nombre moyen de maladies déclarée par les enfants travailleurs malades au cours des trois derniers mois		Nombre de maladie déclarées par les enfants travailleurs rapporté aux enfants malades au cours des trois derniers mois	$\frac{\sum Zi}{N}$ $\sum$ = Le symbole de Somme <i>Zi</i> = Nombre de maladies déclarées par enfant <i>i</i> <i>N</i> = Nombre total d'enfants travailleurs ayant déclaré être	

Indicateurs	Utilité	Mesure		Niveau de désagrégation
		Conditions	Méthodes de calcul	
			malades au moins une fois au cours des trois derniers mois	
Nombre ou pourcentage d'enfants travailleurs ayant subi des sévices au cours des trois derniers mois		- Enfant en situation de travail - Avoir subi des sévices au cours des trois derniers mois	$\frac{Ni(5-17 \text{ ans})}{N(5-17 \text{ ans})_{\text{total}}} \times 100$ Ni = Nombre total d'enfants travailleurs de 5-17 ans ayant subi des sévices au cours des trois derniers mois N = Nombre total d'enfants travailleurs âgés de 5-17 ans	- Sexe - Groupe d'âge - Branches d'activités - Secteurs d'activité - Statut de scolarisation - Présence de signes visibles de sévices corporels ou non -
Nombre moyen de sévices déclaré par les enfants travailleurs au cours des trois derniers mois		Nombre de sévices déclarées par les enfants travailleurs rapporté aux enfants ayant subi des sévices	$\frac{\sum Qi}{N}$ $\sum$ = Le symbole de Somme Qi = Nombre de sévices déclarés par enfant <i>i</i> N = Nombre total d'enfants travailleurs ayant subi des sévices au cours des trois derniers mois	